

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR ENSEMBLE



Balcons
DU
Dauphiné
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Le **D**-**PROJET** **TERRITOIRE** des Balcons du Dauphiné

Communauté de
communes des
Balcons du Dauphiné



www.balconsdudauphine.fr

FAIRE ENSEMBLE, POUR ET AVEC...



AUJOURD'HUI, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a pris sa place comme acteur du quotidien auprès de ses habitants et de ses communes. Mais au-delà, elle est également le lieu où l'on voit plus loin, pour définir, ensemble, nos ambitions et notre avenir en commun.

C'est à l'appui d'un travail intense de deux années que notre projet de territoire a pu voir le jour, approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire le 13 juillet 2022. C'est grâce à un processus décisionnel renouvelé, visant à connecter les communes avec leur intercommunalité, que près de 300 élus du territoire ont pu travailler à son élaboration. Je tiens ici à les remercier pour leur implication pleine et entière dans ce projet. C'est également par la structuration d'une administration forte et qui s'est adjoint des compétences en interne qu'une vision transversale et à 360 degrés, est née.

Ce projet est bien le nôtre. Il est le fruit d'un travail en interne avec la seule volonté de construire un projet sur mesure pour nos ambitions. Aucun bureau d'étude ou cabinet de conseil n'est intervenu dans son pilotage et son élaboration, et nous pouvons en être fier. Il est le premier pas vers plus d'efficacité et de pertinence de l'action publique, au service des besoins des habitants, des entreprises, des associations, de toutes les forces vives et des élus des Balcons du Dauphiné.

Élément fondateur d'une nouvelle ère, vous trouverez ici ce qui constitue le socle du projet. Le socle de nos valeurs, de nos ambitions et de nos objectifs communs et qui voit émerger cinq enjeux majeurs pour notre territoire.

Très bonne lecture,

Jean-Yves Brenier,

Président des Balcons du Dauphiné



SOMMAIRE

I. UNE ASPIRATION : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR DES SERVICES DE QUALITÉ ET EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES

- A Donner du sens 6
- B Agir maintenant et construire le futur 7
- C Connecter les communes à l'intercommunalité 7

II. UNE MÉTHODE EN COHÉRENCE AVEC L'INTENTION

- A La coopération communes / Intercommunalité au coeur du processus 8
- B Une administration qui se structure et change d'échelle 9
- C Une préparation budgétaire qui s'adapte 10
- D Un processus décisionnel renouvelé 11
- E Des instances qui trouvent leur place 12



III.

UNE VISION QUI ÉMERGE ET QUI PRÉCISE L'ASPIRATION DE DÉPART :

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

- A Pour une égalité d'accès en partant des besoins, et un accompagnement des transformations 14**
- B Une armature territoriale assumée 15**
- C Une intercommunalité au service de ses communes 17**



IV.

UNE OBSERVATION

POUR COMPRENDRE LE TERRITOIRE

- A Des habitants plus nombreux et dont les besoins évoluent..... 18**
- B Des défis environnementaux nombreux qui risquent de fragiliser la vitalité économique et la qualité de vie du territoire 26**
- C De nombreux atouts à valoriser pour renforcer l'attractivité du territoire.. 30**



V.

DES ENJEUX LOCAUX MAJEURS QUI ÉMERGENT EN COHÉRENCE

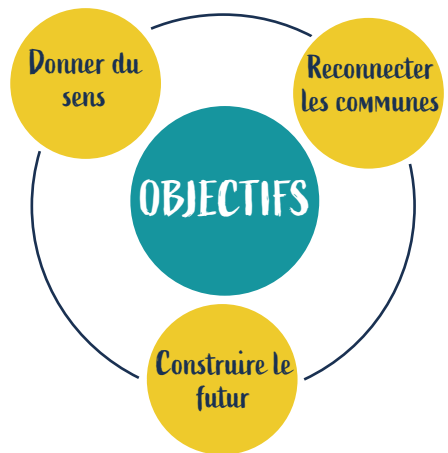
AVEC LE CONTEXTE EXTÉRIEUR

- A L'accès aux services 38**
- B La mobilité 40**
- C L'anticipation et l'adaptation aux impacts du changement climatique 41**
- D La préservation de la ressource en eau 42**
- E La préservation de la biodiversité 46**

NOS 3 GRANDS OBJECTIFS

Le projet de territoire a été construit par les élus communaux et intercommunaux. Il est constitué de trois dimensions : un socle qui définit les enjeux majeurs pour le territoire et ses habitants, les engagements de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné qui comprennent les orientations de politiques publiques déjà votées ou à venir, ainsi que le programme d'actions.

Le socle du projet de territoire retrace la démarche, du point de départ à l'émergence d'enjeux majeurs. L'émergence d'une vision à l'horizon 2030 s'appuie sur une observation du territoire et de ses habitants.



I.

UNE ASPIRATION : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR DES SERVICES DE QUALITÉ ET EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES

A DONNER DU SENS



Fusion

DES 3 INTERCOMMUNALITÉS
en 2017

La caractéristique de ce territoire est qu'il ne dispose pas de ville centre mais de six communes identifiées comme polarités par le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de la Boucle du Rhône en Dauphiné. (Crémieu, les Avenières Veyrins-Thuellin, Montalieu-Vercieu, Morestel, Saint-Chef, Tignieu-Jamezieu)

C'est un territoire de marges qui s'est construit en réaction aux dynamiques alentours.

Suite à la fusion, une première phase de construction s'est opérée sur des arbitrages liés à l'harmonisation des compétences. D'autant que ces périmètres de compétences, les cultures politiques et professionnelles, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, des anciennes intercommunalités étaient assez disparates.

En juillet 2020, cette première phase achevée, les élus ont souhaité définir une histoire commune en **accompagnant les transitions tout en garantissant le développement territorial durable via des services publics de qualité et l'utilisation sobre des ressources, dans un esprit de coopération avec les communes.**

B

AGIR MAINTENANT POUR CONSTRUIRE LE FUTUR



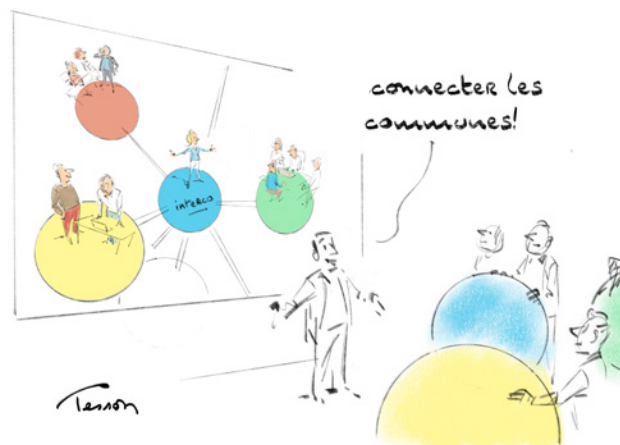
En parallèle, le contexte de raréfaction des ressources publiques entraîne la disparition des services d'accompagnement des acteurs locaux, tels les services déconcentrés de l'État, à laquelle s'ajoute le recul des services de proximité. Cela oblige les pouvoirs publics locaux à s'organiser. La conviction de départ est que l'intercommunalité « grande maille » peut utilement jouer ce rôle, ce qui nécessite néanmoins de définir une stratégie d'intervention à moyen terme (horizon 2030) à l'appui d'une réflexion approfondie quant aux enjeux à venir du territoire.

CONNECTER LES COMMUNES À L'INTERCOMMUNALITÉ

C

L'ambition du projet de territoire est de définir le niveau d'intervention pertinent et de clarifier le rôle de chacun, notamment celui de la commune au sein de l'armature territoriale. Au-delà du renforcement des prérogatives obligatoires des intercommunalités, c'est bien la question de la réorganisation du bloc communal qui est à l'ordre du jour, sans oublier la structuration des coopérations inter-territoriales.

En effet, la mutualisation et la coopération territoriale sont à la base du projet et garantissent la dynamique d'ensemble et le sentiment d'appartenance. La conviction de départ est que la communauté de communes se doit d'être au service des communes.

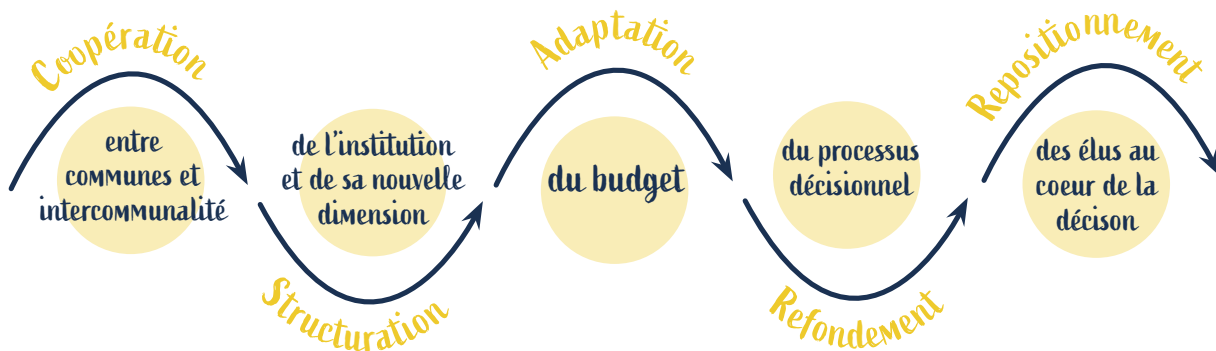


L'intercommunalité au service des communes



II.

UNE MÉTHODE EN COHÉRENCE AVEC L'INTENTION



L'interco, c'est la mutualisation des moyens. Alors commençons par mutualiser nos cellules grises!



A

LA COOPÉRATION COMMUNES / INTERCOMMUNALITÉ AU COEUR DU PROCESSUS

Dès **juillet 2020**, un conseiller délégué en charge de la coopération et de la mutualisation avec les communes est nommé.

Au cours de la première année, toutes les communes ont été rencontrées au moins une fois.



Les intercommunalités sont parfois pensées comme un outil efficace d'optimisation de l'organisation institutionnelle et administrative pour diminuer le nombre de communes. Il n'est en effet pas rare d'entendre que la France est la championne européenne du nombre de communes. Il est posé, dès l'origine du projet, que l'intercommunalité n'est pas un échelon supplémentaire de la décentralisation mais l'autre facette du bloc communal, qui permet également de faire ensemble.

B

UNE ADMINISTRATION QUI SE STRUCTURE ET CHANGE D'ÉCHELLE

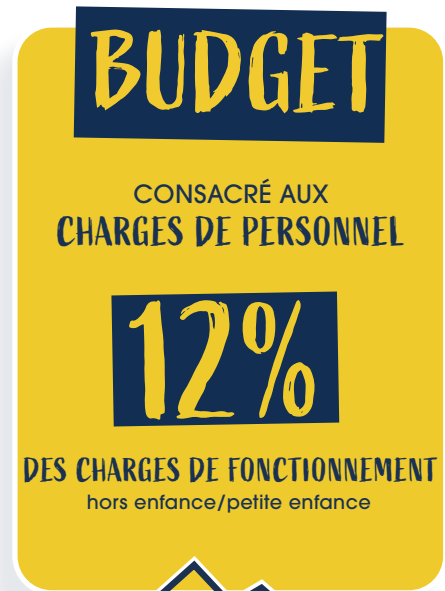
L'ingénierie interne et l'encadrement sont insuffisants. La culture interne réside en l'application de préconisations définies par des consultants extérieurs. Il est alors décidé de se donner les moyens d'agir. L'organigramme est « ouvert » en créant des postes de direction.

Les directeurs/directrices généraux(les) adjoint(e)s peuvent ainsi prendre de la hauteur et s'attacher à accompagner l'exécutif dans la construction du projet de territoire et l'élaboration de politiques publiques.



Le fait de disposer des compétences d'ingénierie en interne pour se projeter permet la conduite de projets et leur mise en œuvre. Les rôles de chaque niveau hiérarchique sont précisés. Cela représente pour les Balcons du Dauphiné un changement de culture : anticiper les situations, analyser les enjeux, envisager les diverses options et éclairer les futures décisions des élus.

En effet, rester sur une action publique qui souvent n'intervient qu'en réaction à des phénomènes qu'elle n'a pas su anticiper représenterait une difficulté à changer réellement la trajectoire du territoire, telle que souhaitée.



**LARGEMENT EN DESSOUS DES
INTERCOMMUNALITÉS DE MÊME NIVEAU**

Cela intègre une enveloppe de formation afin d'accompagner l'évolution des pratiques. L'encadrement dans sa globalité est formé à la facilitation et aux méthodes d'intelligence collective pour mettre l'expertise au service du choix politique en sortant du rôle de « sachant ».

Enfin, le nouveau siège administratif représente l'opportunité de rendre plus efficace et efficiente l'action par l'émergence d'un réel collectif, mais également par un travail en profondeur de rationalisation de l'organisation de la structure.





UNE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE QUI S'ADAPTE

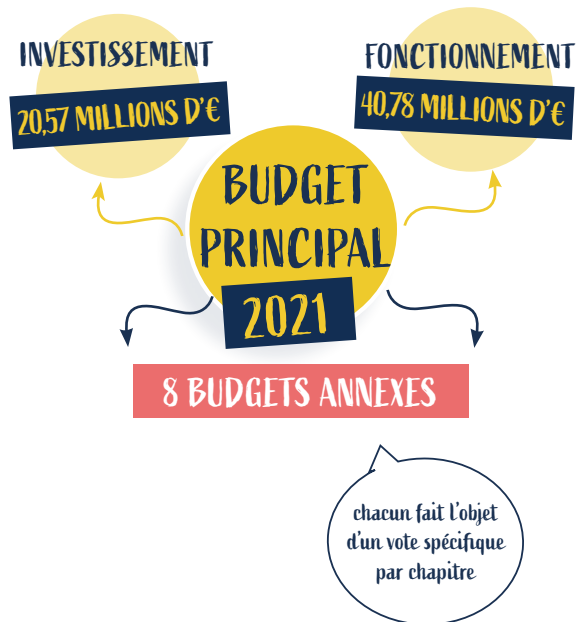
Le budget principal reprend un excédent 2020 de 4,99 M€ de fonctionnement et de 11,41 M€ d'investissement. L'autofinancement global s'élève à 4,97 M€.



En premier lieu, il a fallu définir une méthode. La préparation budgétaire a fait l'objet de points mensuels en bureau. La stratégie a ainsi été élaborée. Elle consiste à contenir l'évolution des charges générales tout en améliorant le taux de réalisation budgétaire constaté. Cela s'est accompagné d'un pilotage des évolutions de la masse salariale. Le résultat de fonctionnement est utilisé pour financer les politiques publiques souhaitées pour le territoire et mises en œuvre en fonctionnement, en maîtrisant son utilisation dans le temps.



Cette stratégie est déployée par chaque vice-président ou conseiller délégué qui construit son cadre budgétaire annuel. Les arbitrages se discutent au sein des conférences budgétaires permettant une analyse globale des besoins et leur articulation au regard des priorités politiques définies. Le bureau établit des priorités et réalise des choix. Le budget est présenté par politique publique, ce qui permet par conséquent à chacun de mieux apprécier et analyser l'adéquation et la cohérence entre orientations, actions et budget alloué.



Au-delà, un cycle de formations relatif aux finances à destination des élus du territoire est en cours. La relation financière entre l'intercommunalité et les communes doit faire l'objet d'un pacte fiscal et financier à l'issue de l'adoption du projet de territoire.



**D UN PROCESSUS DÉCISIONNEL RENOUVÉLÉ :
L'ÉLU POSITIONNÉ AU CENTRE DE LA DÉCISION**

La gouvernance a été entièrement renouvelée afin de déployer l'objectif annoncé de connecter communes et intercommunalité, de donner la voix au dialogue et à la co-construction, de positionner les élus au coeur du système afin qu'ils puissent opérer des choix éclairés, en ayant conscience des incidences de ceux-ci.

Ce process décisionnel renouvelé s'est traduit par l'adoption d'un nouveau règlement intérieur dans les 6 mois qui ont suivi les élections.

La mise en place de **22 comités** de travail thématiques et d'une commission transversale a permis à l'ensemble des élus communaux du territoire de s'investir dans l'élaboration des politiques publiques et des projets partagés.

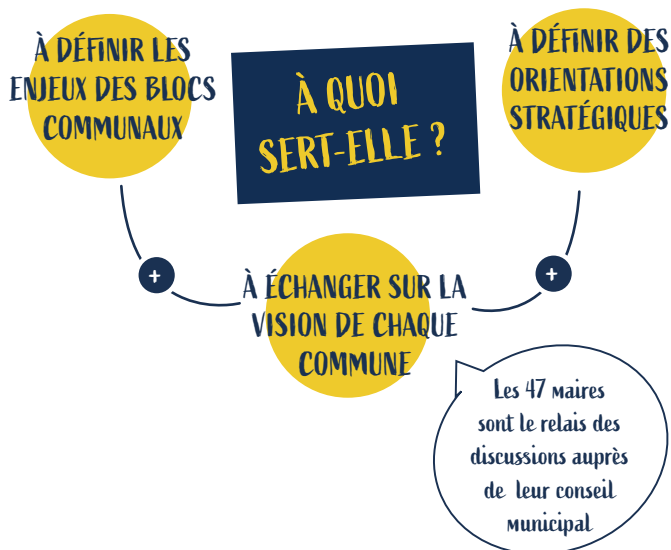
La **commission transversale** constitue un maillon important de la chaine de décision. Elle assure la cohérence des décisions prises au travers du prisme « **accompagner les transitions pour le développement durable du territoire en s'appuyant sur des services publics de qualité tout en préservant les ressources** ».



Des séminaires ont également été organisés afin de construire une culture commune. Les conseillers communautaires ont ainsi pu échanger sur différents sujets. Ces derniers étaient accompagnés par les agents formés à la facilitation.

Ainsi, une définition de la place de l'observation pour déterminer des enjeux a été réfléchie le 23 septembre 2021. Lors d'un second séminaire le 20 novembre 2021, les élus se sont accordés sur l'ossature territoriale posant les différents rôles de l'intercommunalité et des communes. Enfin, le 2 avril 2022, ce sont les complémentarités et les spécificités entre élus et administrations qui ont été questionnées.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES



Je ne serai pas là ce soir.
Je vais à la conférence des maires...



En parallèle, les priorités communautaires ont émergé lors de réunions de pôle, regroupant vice-présidents et directions. Celles-ci ont ensuite été présentées en bureau pour avis.

La matière recueillie lors de ces temps de travail et d'échanges a permis de construire cette culture commune et de faire émerger une vision partagée.



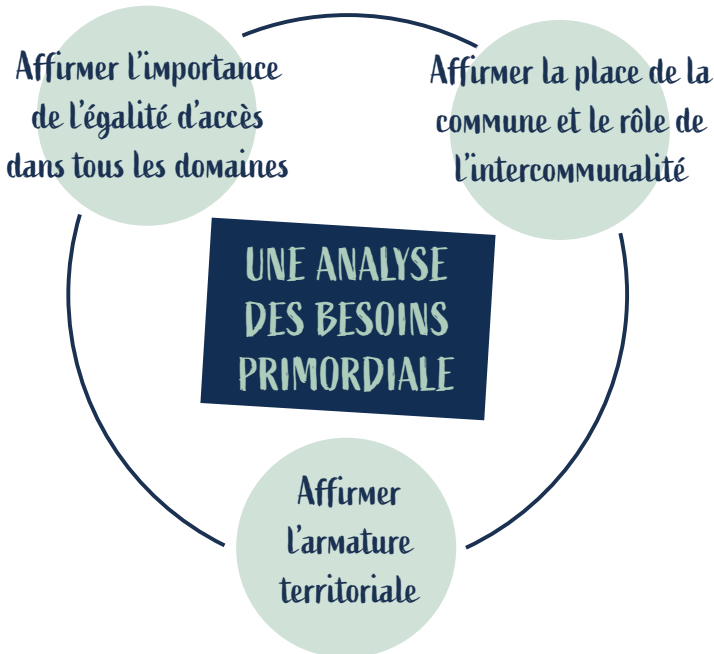




III.

UNE VISION QUI ÉMERGE ET QUI PRÉCISE L'ASPIRATION DE DÉPART :

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE



UNE
ÉGALITÉ
RÉELLE D'ACCÈS
POUR GARANTIR
L'ÉQUILIBRE

A

POUR UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS EN PARTANT DES BESOINS, ET UN ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS

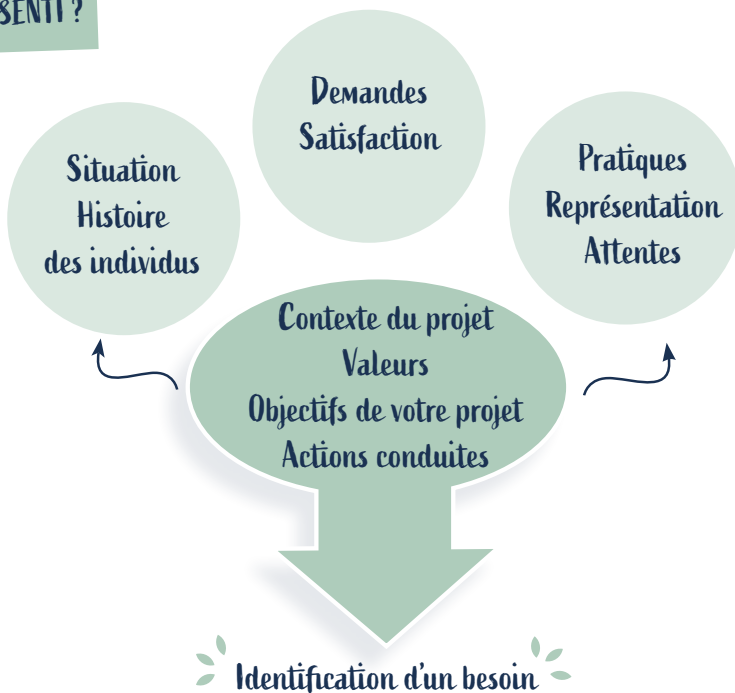
Le fait de porter un regard objectif sur le territoire notamment au travers du diagnostic sociodémographique nous permet de répondre aux besoins des habitants et non uniquement à leurs seules attentes.

Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins qui ne s'expriment pas toujours, permettant de réduire l'écart entre l'avenir désiré et la réalité constatée.



S'AGIT-IL D'UNE RÉALITÉ OU D'UN RESENTI ?

Il s'agit de s'attacher aux causes et non aux seules conséquences. L'égalité d'accès aux services en partant des besoins identifiés est donc un objectif. Cela garantira l'adaptation de l'action publique aux spécificités rencontrées d'un public et/ou constatées pour une partie du territoire.

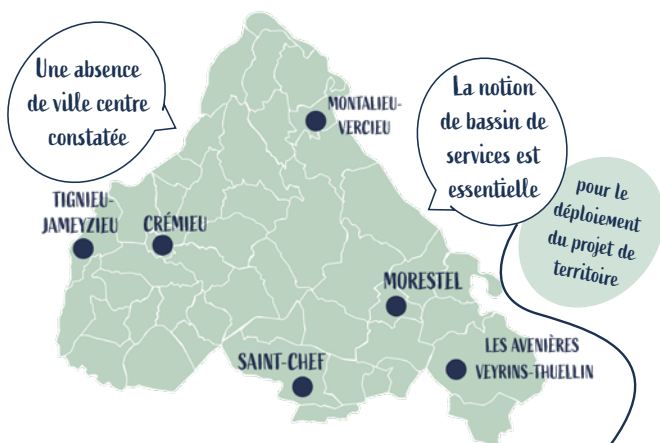


UNE ARMATURE TERRITORIALE ASSUMÉE

B

6 COMMUNES IDENTIFIÉES COMME POLARITÉS

(SOURCE : SCOT)



PERMETTRE LA PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS INTRA TERRITORIALES

Un périmètre d'actions du bloc communal mené autour de 3 grandes échelles territoriales :

LA COMMUNE

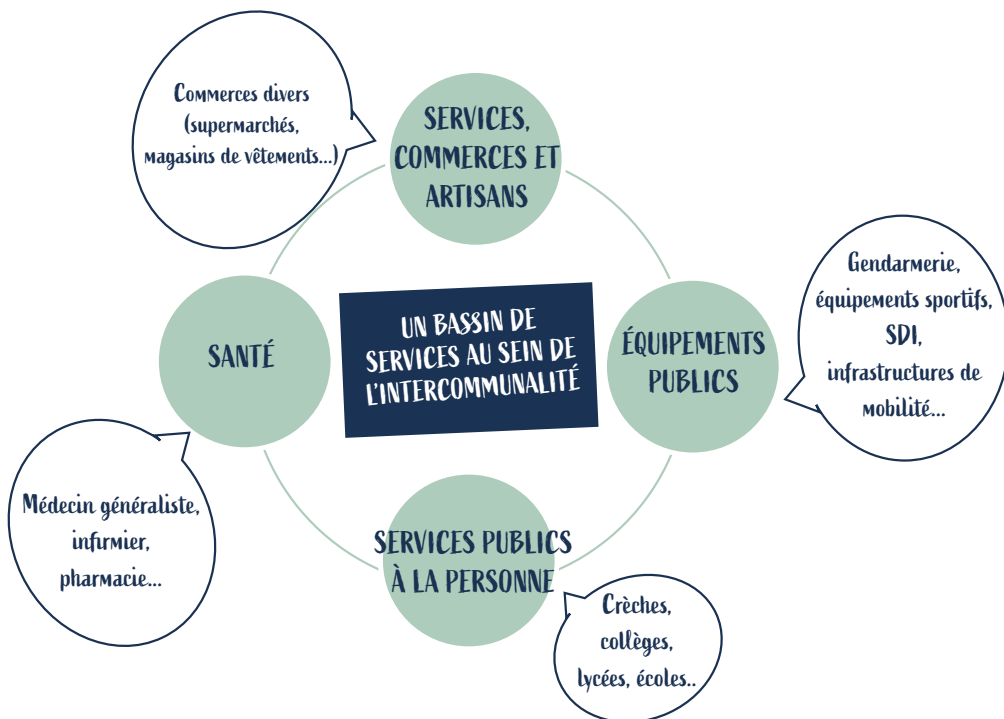
LE BASSIN DE SERVICES

L'INTERCOMMUNALITÉ

NOTRE VISION

La commune est le **1er niveau de la République** dans les territoires. La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe en fait l'échelon de la proximité au travers des services qu'elle déploie. Le mouvement des gilets jaunes et encore plus la crise sanitaire ont rappelé à tous qu'au-delà du rôle indispensable de gestionnaire de proximité de la commune, c'est vers les maires que chacun se tourne comme garant des cohésions sociales et territoriales.

En **10 ans**, le nombre d'intercommunalités a diminué de **51,3%** et le nombre de communes de seulement **4,69%**. Aussi, l'émergence des « EPCI XXL », associée à un nombre très important de communes de très petite taille, qui n'ont pas les moyens de développer des services, fait émerger une échelle intermédiaire, qu'est le bassin de service.



L'intercommunalité de son côté peut, compte-tenu de sa taille, venir en support aux communes et répondre à la mise en interdépendance des territoires. Le jeu combiné de la concentration de l'emploi dans les grandes villes et du développement de l'habitat dans le péri-urbain renforce le besoin de coopération à une échelle supra-territoriale pour un certain nombre de grandes politiques (mobilité, économie...).

Les grandes décisions qui impactent le territoire sont souvent prises ailleurs. L'intercommunalité devra, légitimée par son action, se positionner dans les débats et tenter d'influer en portant la voix du territoire des Balcons du Dauphiné.

Ainsi, il s'agit de passer d'une armature territoriale constatée à une armature territoriale assumée.

C

UNE INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DE SES COMMUNES

DÉFINIR ENSEMBLE

la bonne échelle
d'intervention de
l'intercommunalité

RÉPARTIR LES RÔLES

de chaque commune

DONNER LES MOYENS

nécessaires aux uns
et aux autres

Chaque sujet fera l'objet de diverses modalités de répartition. L'intercommunalité pourra mobiliser les acteurs du territoire afin de créer une dynamique propice à l'atteinte de résultats plus ambitieux.

Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin.

Au-delà de la prise de compétences
qui suppose un exercice exclusif de la
communauté de communes...

CHAQUE COMMUNE DOIT POUVOIR DÉCIDER DU NIVEAU

D'INTERVENTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Ces différentes modalités
garantiront que, quelque
soit la capacité de la
commune, les habitants
bénéficieront d'un

ÉGAL ACCÈS AUX SERVICES

Faire
avec

Aider à
faire

S'appuyer sur
l'action propre
des communes

Le rôle de
l'intercommunalité
dans son intervention
auprès des communes

IV.

UNE OBSERVATION POUR COMPRENDRE LE TERRITOIRE



Une population qui augmente

Des contraintes pour la vitalité économique et la préservation de la qualité de vie

Malgré les contraintes qui augmentent

DES BESOINS
QUI ÉVOLUENT

DES DÉFIS
ENVIRONNEMENTAUX

MISE EN VALEUR
NÉCESSAIRE
DES ATOUTS DU
TERRITOIRE

Ce territoire est fortement lié aux dynamiques périurbaines et à sa situation géographique, en limite Nord de l'Isère, et à la croisée de plusieurs départements. Il est bordé par le Rhône sur une large partie, ne dispose pas de gare et n'est traversé par aucun tronçon autoroutier.

Et ce, sans oublier également des caractéristiques et spécificités d'un territoire à dominante rurale aux atouts environnementaux et patrimoniaux exceptionnels, mais également forcément fragiles.



A

DES HABITANTS PLUS NOMBREUX ET DONT LES BESOINS ÉVOLUENT

1

DES LOGEMENTS INSUFFISAMMENT DIVERSIFIÉS

Cette « vague » de périurbanisation se diffuse et se déplace historiquement d'ouest en est. La croissance profite aux villages plus qu'aux pôles urbains, avec un développement de l'habitat où la maison individuelle domine (**85% d'habitat individuel et 80% de propriétaires occupants**), sur un modèle consommateur de foncier.

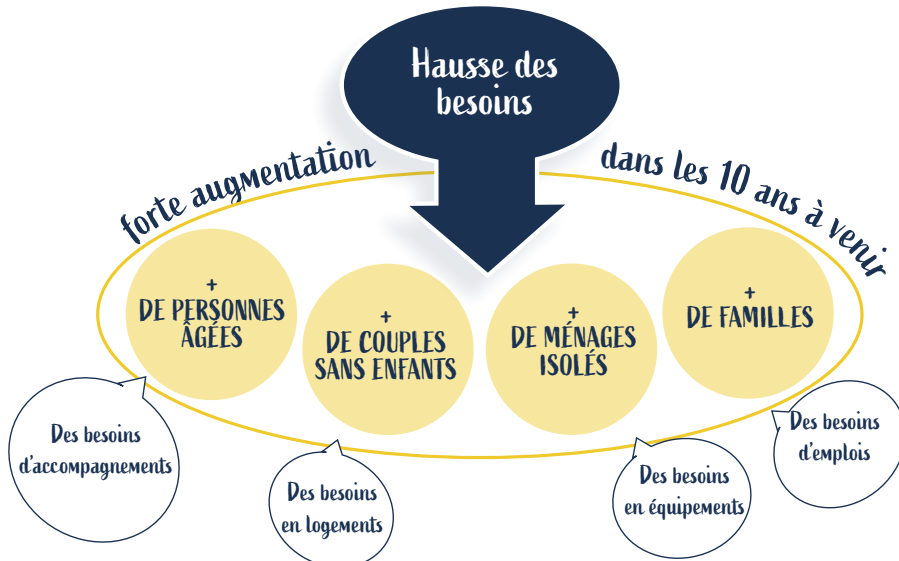
DYNAMIQUE DE
PÉRIURBANISATION

+1,5%
par an entre
2012 et 2017

INSTALLATION DE
NOUVEAUX
HABITANTS

UNE POPULATION QUI
A DOUBLÉ EN 40 ANS

La part de logements locatifs, en particulier locatifs sociaux, reste globalement faible (5 %). Les polarités, au parc de logements plus diversifié, doivent également le plus souvent combiner avec les effets liés au « desserrement des ménages » (enfants décohabitants, séparations, personnes âgées seules...) : leur croissance démographique reste modeste, malgré la construction de nouveaux logements.

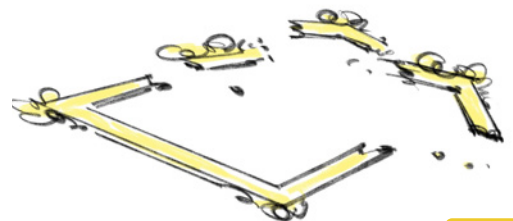


Ce constat plaide pour une diversification des logements et leur plus fort développement sur les polarités, pour mieux répondre à l'évolution des besoins des ménages, de rapprocher les habitants des services tout en réduisant la dépendance à la voiture ainsi que la pression sur les espaces naturels et agricoles.



Dans la suite du SCot qui fixe de telles orientations, des outils comme le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pourront donner une poursuite opérationnelle à ces objectifs.

Lesson "Et plus le cadre est en danger."



NOTRE OBSERVATION

2

UN TERRITOIRE DE FAMILLES, UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À PORTER AUX MOINS DE 20 ANS ET AUX AÎNÉS

Il s'agit de regarder leurs problématiques propres dans divers champs de politiques publiques et échelles d'intervention : domaine socioculturel, accueil de loisirs, investissement dans la vie locale, sport, formation/ insertion, mobilités, santé...

UN TERRITOIRE DE FAMILLES

Environ 2000 enfants
de moins de 3 ans
en 2020

4 ménages
sur 10

13 483 familles
avec enfants

Plus de 16 000
enfants sur le
territoire

20% de la
population a
moins de 15 ans

La part des personnes **de plus de 65 ans** (moins nombreuses que dans le reste du département) augmente plus rapidement. Cela suppose d'anticiper la prise en compte de leurs besoins à venir.

3 UNE DIVERSITÉ DE PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES À PRENDRE EN COMPTE

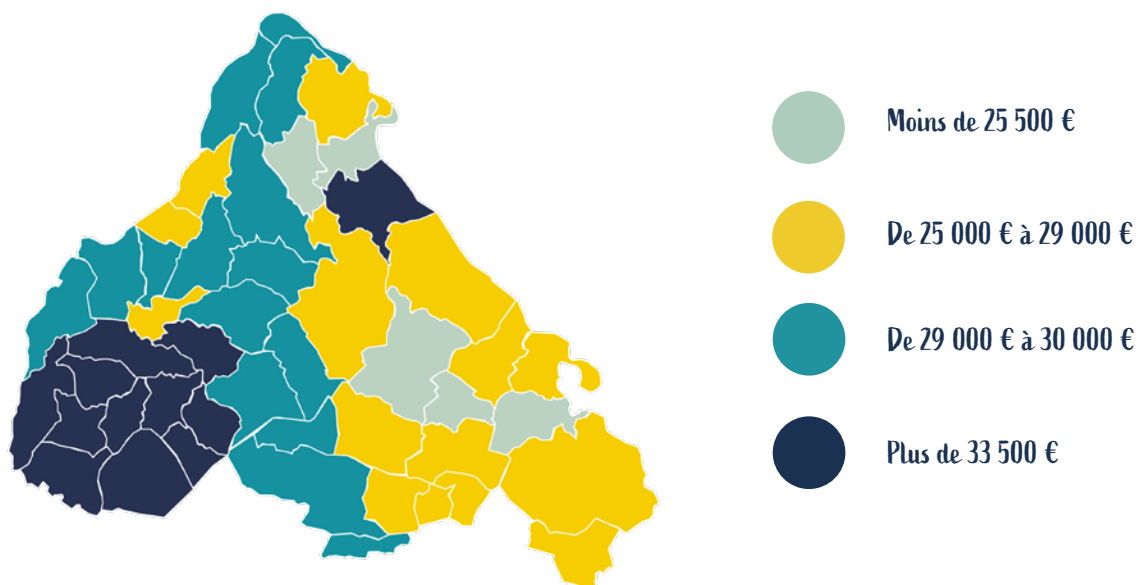
Des inégalités socio-économiques importantes sont constatées entre les villes - où les ménages sont plus modestes - et les petites communes.

A cela s'ajoute une différence notable entre le sud-ouest du territoire, en contact avec les agglomérations lyonnaise et berjallienne, et habité par des ménages aux revenus supérieurs à la médiane iséroise, et le nord-est.

Aussi, si 10 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, on remarque de fortes disparités en termes de revenus des ménages selon le statut d'occupation du logement. Des situations de pauvreté sont relevées au sein des ménages locataires.

Toutefois, il faut aussi prendre en compte que 10 % des propriétaires occupants se situent sous le seuil de pauvreté, indiquant des potentielles situations de précarité, moins visibles.

Revenu moyen annuel déclaré par commune



Source : DGFIP, 2020

4 UN ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ, PUBLICS COMME PRIVÉS, QUI SE FRAGILISE

LE COMMERCE

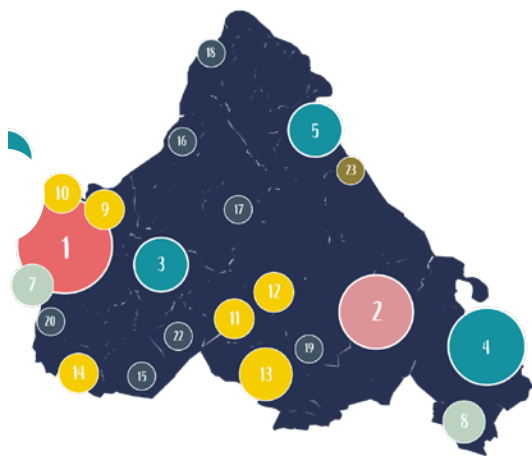
Si aucun habitant ne se situe **à plus de 15 minutes** (en voiture) d'un commerce de proximité, l'offre alimentaire reste pour autant modérée quantitativement sur le territoire. Le territoire bénéficie aussi de quelques enseignes en équipement de la personne, de la maison ou culture-loisirs pour répondre aux besoins plus occasionnels.

Le tissu de commerces de proximité des petits centres-bourgs (alimentaire, hygiène-santé-beauté, bar-tabac-presse...) répond globalement aux besoins, mais l'offre alimentaire de base reste fragile, d'autant plus que l'offre alternative (tournées, ventes directes) est très limitée.

Baucoup de communes n'ont plus qu'un seul commerce alimentaire ou un dernier café restaurant.

CLASSIFICATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

SOURCE : SCOT BRD



POLARITÉ COMMERCIALE MAJEURE

1. Tignieu-Jamezieu

POLARITÉ COMMERCIALE SECONDAIRE

2. Morestel / Arandon-Passins / Vézeronce-Curtin

POLARITÉS COMMERCIALES DE BASSINS

3. Crémieu / Villemoirieu
4. Les Avenières-Veyrins-Thuellin
5. Montalieu-Vercieu

POLARITÉS COMMERCIALES RELAIS

8. Corbelin

POLARITÉS COMMERCIALES DE PROXIMITÉ

9. Saint-Romain-de-Jalionas
10. Soleyminieu
11. Trept
12. Saint-Chef
13. Frontonas
14. Frontonas

POLARITÉS COMMERCIALES D'HYPER-PROXIMITÉ

15. Saint-Marcel-Bel-Accueil
16. Hières-sur-Amby
17. Optevoz
18. La Balme-les-Grottes
19. Sermérieu
20. Chamagnieu
21. Vénérieu
22. Vénérieu

POLARITÉ COMMERCIALE SPÉCIFIQUE

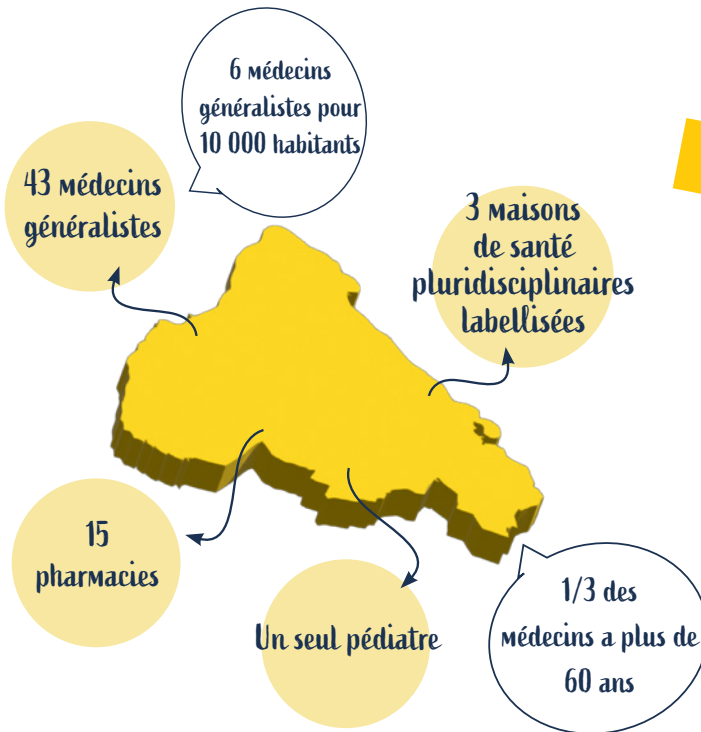
23. Bouvesse-Quirieu

Il faut rassembler nos clochers dans une nouvelle dynamique économique locale...

Bâissons une cathédrale !!



LA SANTÉ



5

SANS VOITURE, PEU DE SOLUTIONS DE MOBILITÉS ET D'ACCÈS À L'EMPLOI ET AUX SERVICES

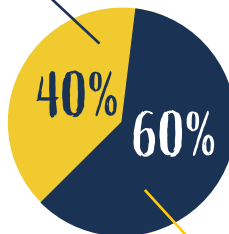
Au final, **1 heure en moyenne par jour** est consacrée aux déplacements. Aucune commune n'a un pourcentage d'actifs travaillant dans la commune, supérieur au nombre d'actifs travaillant à l'extérieur. **24 communes** sont dans la zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu, **16 communes** sont dans celle de Lyon et **7 communes** sont dans la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse.

La moitié des déplacements des habitants du territoire est inférieure à 3 km

2/3 d'entre eux se font en voiture

IL N'Y A NI GARE, NI AUTOROUTE

des habitants actifs travaillent sur la même commune



des habitants actifs du territoire travaillent à l'extérieur du territoire

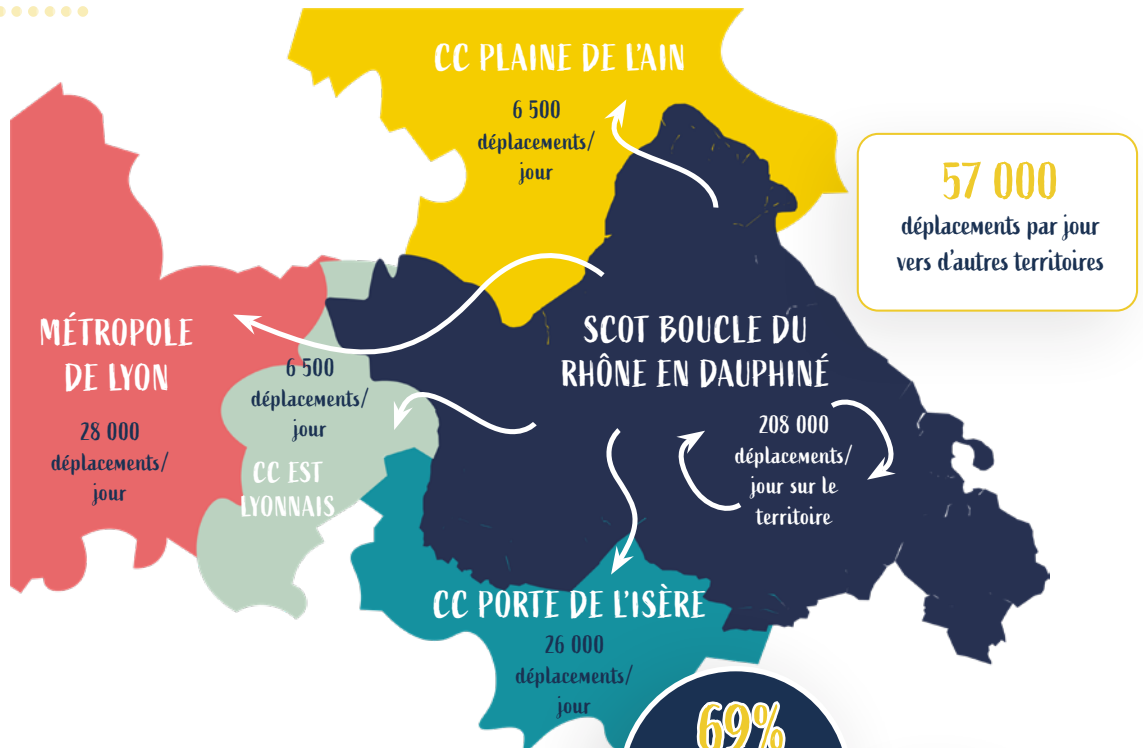
NOTRE OBSERVATION

Si les déplacements domicile-travail sont importants sur le territoire, il existe aussi de nombreux autres besoins de mobilité liés, par exemple, aux loisirs, à la santé, aux études. Ces derniers motifs génèrent aussi fréquemment des déplacements extérieurs au territoire.

LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENT EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

Tous motifs et tous modes de transports confondus

Source : EDGT 2015



Ce constat ne doit pas faire oublier les besoins de nombreux habitants du territoire et les fragilités auxquelles une partie non négligeable d'entre eux est exposée, en particulier face à l'absence de solutions alternatives attractives. 6 % des ménages n'ont pas de voiture, les moins de 18 ans et les personnes âgées ou en situation de handicap sont les plus concernés.

Un panel de solutions est donc à étudier et/ou développer, depuis le développement et la sécurisation des voies modes doux au transport à la demande, en passant par l'auto-partage ou les offres de covoiturage.

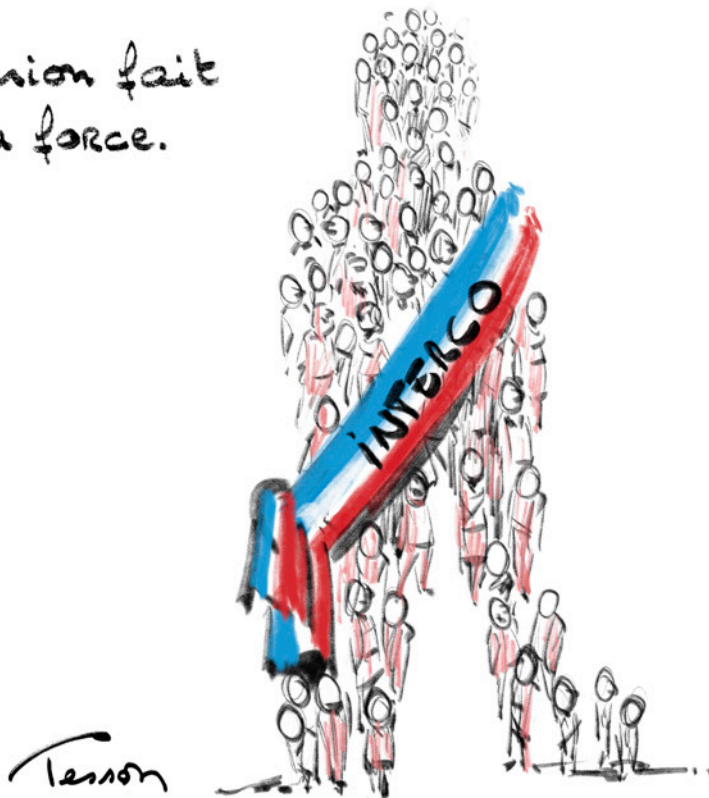
L'amélioration de la desserte numérique constitue aussi une solution. Au-delà de garantir l'attractivité économique et résidentielle du territoire, elle est également essentielle en matière d'équité sociale. La réduction de la fracture numérique notamment à l'est du territoire est un enjeu.

Le numérique est un instrument majeur pour les services publics (e-administration, santé), c'est également un avantage conséquent en termes de qualité de vie (loisirs, télétravail...) et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

L'accompagnement numérique des habitants apparaît comme indispensable pour faciliter les démarches administratives sans pour autant dégrader la qualité du service et le maintien du lien humain.

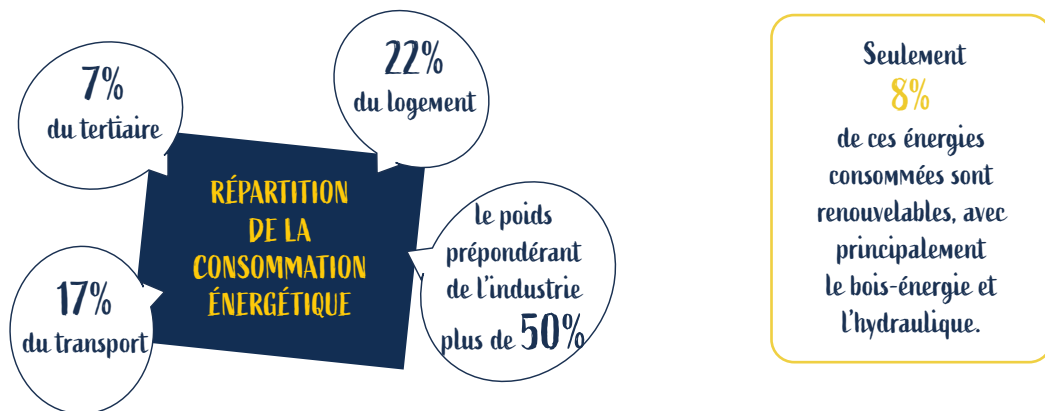


L'union fait
la force.

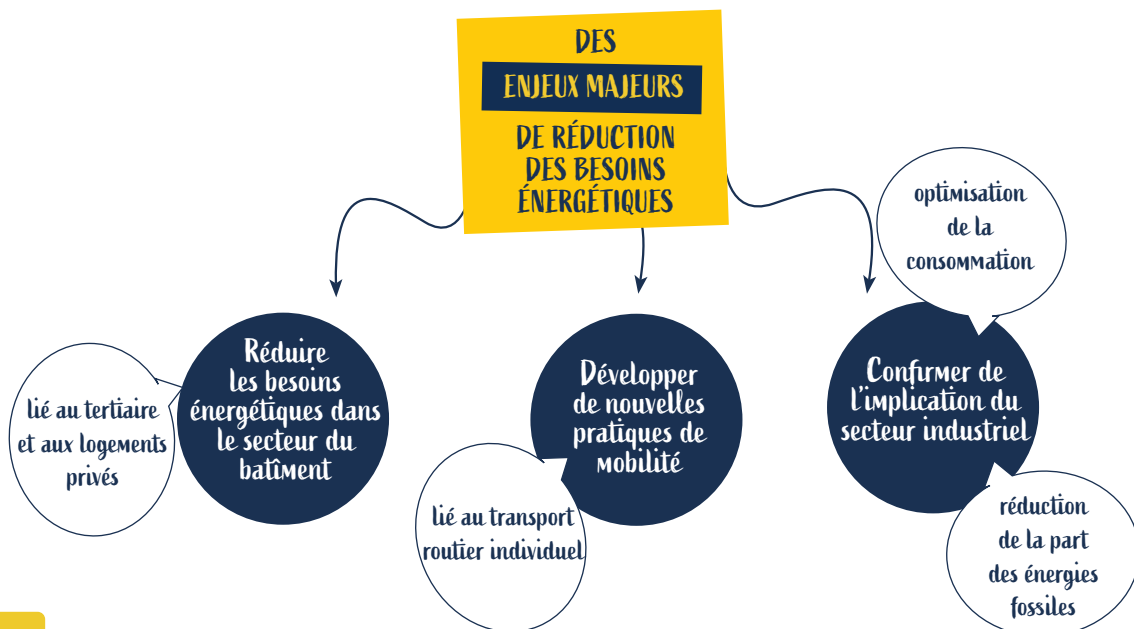


B DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX NOMBREUX PEUVENT FRAGILISER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE

1 UNE DÉPENDANCE TERRITORIALE AUX ÉNERGIES FOSSILES



Le constat est similaire en matière d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES), avec cependant une nuance du fait de la présence de puits de carbone naturels importants, la présence des forêts, de la préservation des tourbières et autres zones humides...

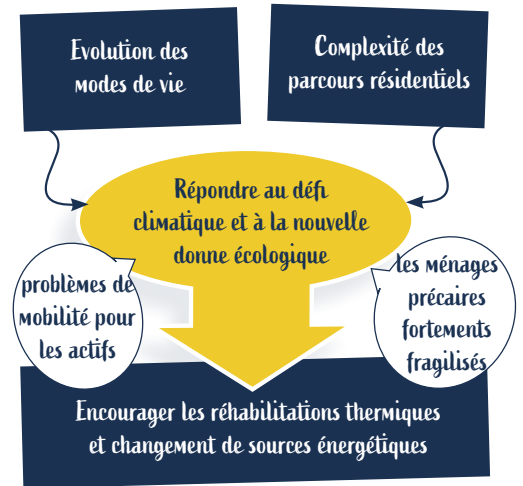


2 UN TERRITOIRE VULNÉRABLE FACE AU RENCHÉRISSEMENT DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

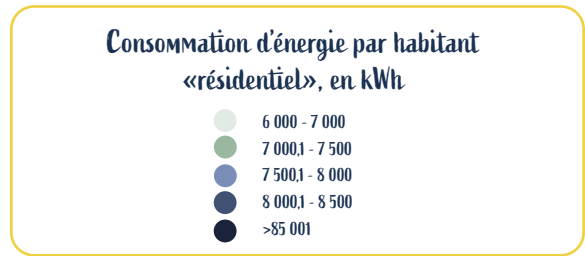
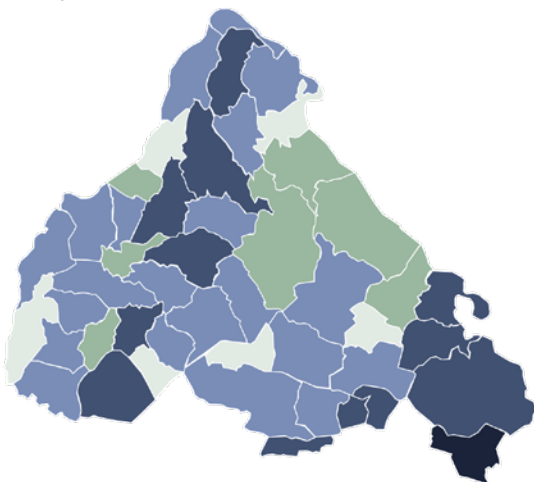
La consommation énergétique liée à l'habitat dépend de nombreux facteurs dont la forme et l'âge du parc d'habitat.

A l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, une grande partie des ménages, qui consacre un budget important de leur revenu aux dépenses énergétiques domestiques, réside dans les communes rurales (58%) et périurbaines (20%). La dépense moyenne y est bien supérieure.

Ce phénomène est d'autant plus important dans les communes rurales, où les ménages occupent des maisons individuelles, pour la plupart anciennes, qui génèrent des coûts énergétiques élevés. Ainsi, plus la part du revenu d'un ménage consacrée aux dépenses énergétiques est élevée, plus ce ménage est vulnérable, surtout en période d'augmentation du coût de l'énergie.



Or, le parc résidentiel du territoire dispose de **2 logements sur 5 construits** avant 1974 ce qui interroge sur son état thermique (première réglementation thermique). Les niveaux d'isolation peuvent être considérés comme plus corrects après la réglementation thermique de 2000, or près de 6 logements sur 10 ont été construits avant 1990.



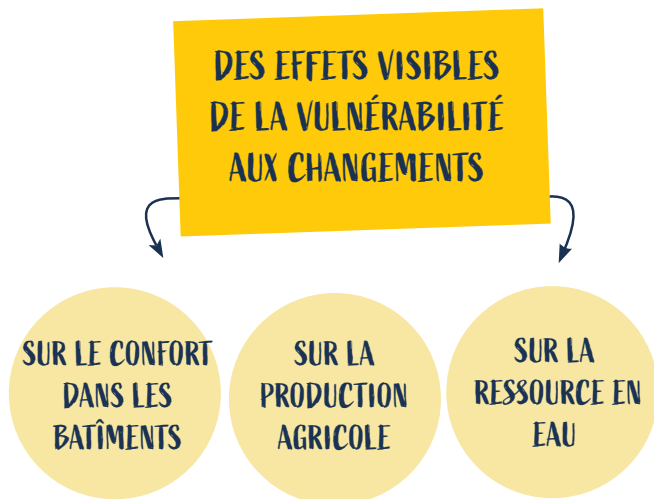
Il s'agit de fait d'une vulnérabilité globale du territoire, l'ensemble de son modèle périurbain basé sur l'énergie fossile bon marché étant remis en cause. Cela pèsera aussi sur le tissu économique, par la capacité des entreprises à recruter du personnel éloigné, ou par le renchérissement des coûts de production et/ou de transport.

PÉRIMÈTRE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

NOTRE OBSERVATION

3

L'IMPÉRATIVE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU



La particularité géologique du territoire des Balcons du Dauphiné implique une grande complexité dans le fonctionnement du grand cycle de l'eau : se côtoient des petits bassins versants avec celui du Rhône lui-même, des nappes perchées, des réseaux karstiques aux nappes alluviales du fleuve. Ces différentes ressources souterraines ont permis l'installation de nombreuses stations de prélèvement (38 stations) vouées principalement à l'adduction d'eau potable pour les habitants, mais aussi les process industriels et l'irrigation agricole.

En surface, l'ensemble du réseau hydrographique a été morphologiquement très modifié et une grande part des zones humides du territoire ont été drainées dans l'objectif de valorisation agricole. Au-delà de leurs objectifs initiaux, ces aménagements ont participé à l'altération d'un certain nombre de fonctions essentielles pour les milieux naturels et les activités humaines : la rétention l'eau lors des crues, le soutien des cours d'eau et nappes souterraines à l'étiage par les zones humides, le pouvoir auto-épuratoire, l'accueil de biodiversité...

D'un point de vue qualité, les eaux souterraines sont plutôt bonnes, mais avec localement des pollutions diffuses et/ou accidentelles (nitrates, pesticides). Concernant les cours d'eau, la grande majorité sont dits « en mauvais état », soit pour le critère chimique, soit pour le critère biologique. Un lien peut être fait à la fois avec les pollutions diffuses d'origines agricoles (azote et pesticides), et les dispositifs d'assainissement collectifs et individuels pour partie non conformes. Sur ce dernier point, un rattrapage récent est en cours, suite à d'importants investissements des collectivités en charge.

LES PRODUCTIONS AGRICOLES

Du fait de l'augmentation des besoins en eau, additionné au réchauffement climatique, la pression sur la ressource se fait sentir, relevant en période estivale de nombreux secteurs de cours d'eau en assec sur des linéaires très significatifs. Cela met en cause le fonctionnement des milieux naturels et le maintien de la biodiversité, et plus globalement l'ensemble des activités humaines. S'agissant de l'eau potable par exemple, il faut améliorer le rendement des réseaux et inciter à des usages plus économes.

1/5

DES SURFACES DE PRODUCTIONS
AGRICILES

EST IRRIGUÉ

AVEC

40%

D'UNE RESSOURCE QUI PROVIENT DE
NAPPES ET COURS D'EAU TRÈS
CONTRAINS

(SAUF RHÔNE)

Les pratiques et les cultures doivent donc être accompagnées afin d'évoluer pour s'adapter à ces nouvelles difficultés.





DE NOMBREUX ATOUTS À VALORISER POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

1

UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET ROBUSTE



PLUS DE
5000
ENTREPRISES
SUR LE TERRITOIRE



DONT L'ÉCONOMIE
RÉSIDENTIELLE

QUI RASSEMBLE
60%
DES EMPLOIS

ET
65%
DES ÉTABLISSEMENTS

La typologie des entreprises présentes est également un avantage. Plusieurs grandes entreprises industrielles historiques jouent le rôle de locomotives, mais leur centre de décision se situe souvent en dehors. On peut noter également la présence d'un tissu conséquent de petites entreprises qui représentent un potentiel de développement économique et d'emploi important.

Si le taux d'activité est très élevé (près de **80 %**), les entreprises font pour autant état de certaines difficultés : difficulté de recrutement, manque d'offre de formation, manque de logements diversifiés et de services, problématique de mobilités... Nombreuses de ces problématiques sont déjà identifiées au travers d'autres prismes (politique de l'habitat, stratégie mobilité ...).



"La grandeur du travail c'est d'unir les hommes".

Antoine de St Exupéry.



Un enjeu spécifique concerne la capacité du territoire à retenir (ou faire revenir) les jeunes actifs (**tranche 20-30 ans**), dont une forte proportion réside ailleurs. Le parc de logements inadaptés fait partie des éléments d'explication. Une partie de la réponse à ces besoins se trouve dans la création de logements aidés, mais également dans le développement d'une offre locative plus importante, notamment pour de plus petits logements.

Les attentes des actifs évoluent aussi avec des souhaits de qualité de vie au travail renforcés, de conciliation avec la vie personnelle et familiale, de sens donné au travail et de cohérence avec ses engagements personnels (prise en compte des enjeux environnementaux par exemple).



NOTRE OBSERVATION

Tous ces éléments militent pour un accompagnement renforcé du tissu entrepreneurial du territoire, qu'il s'agisse de création de liens inter-entreprises, d'accompagnement dans les projets de développement (recherche de foncier d'implantation et/ou de compensation), du développement d'un cadre de vie attractif pour l'accueil de nouveaux employés, notamment des cadres, etc.



LES ZONES
D'ACTIVITÉS
DOIVENT
SE RÉINVENTER

POUR
AFFRONTER
LES NOUVELLES
DIFFICULTÉS

OPTIMISATION FONCIÈRE

VALORISATION DES ZONES
INDUSTRIELLES EXISTANTES

UTILISATION DE MODES
CONSTRUCTIFS INNOVANTS

RÉHABILITATION DES FRICHES

2

UNE IDENTITÉ TOURISTIQUE ET CULTURELLE «BALCONS DU DAUPHINÉ»
À RENFORCER ET MIEUX FAIRE CONNAÎTRE



Dans des sites touristiques

Dans des équipements

Une réelle richesse et diversité

Dans des sites patrimoniaux

Dans des sites naturels

La réalisation d'infrastructures de qualité dédiées au vélo (ViaRhôna, voie verte) en est une des manifestations les plus visibles. L'organisation de festivals comme l'Isle en Scène et le Solstice de Brangues participent aussi de cette notoriété et de la découverte du territoire par le média culturel.

Il convient de définir la façon dont les acteurs locaux se saisissent de ces atouts pour en faire des vecteurs de développement territorial, notamment économique. La proximité immédiate de la métropole lyonnaise et d'agglomérations régionales constituent autant de bassins de proximité, émetteurs potentiels de visiteurs.

Face à cela, un manque d'identité touristique en tant que destination de séjour est pourtant encore constaté. Il nous faut forger l'image de ce nouveau territoire des Balcons du Dauphiné et de la qualité de son offre au travers d'une stratégie de communication et marketing adaptée.

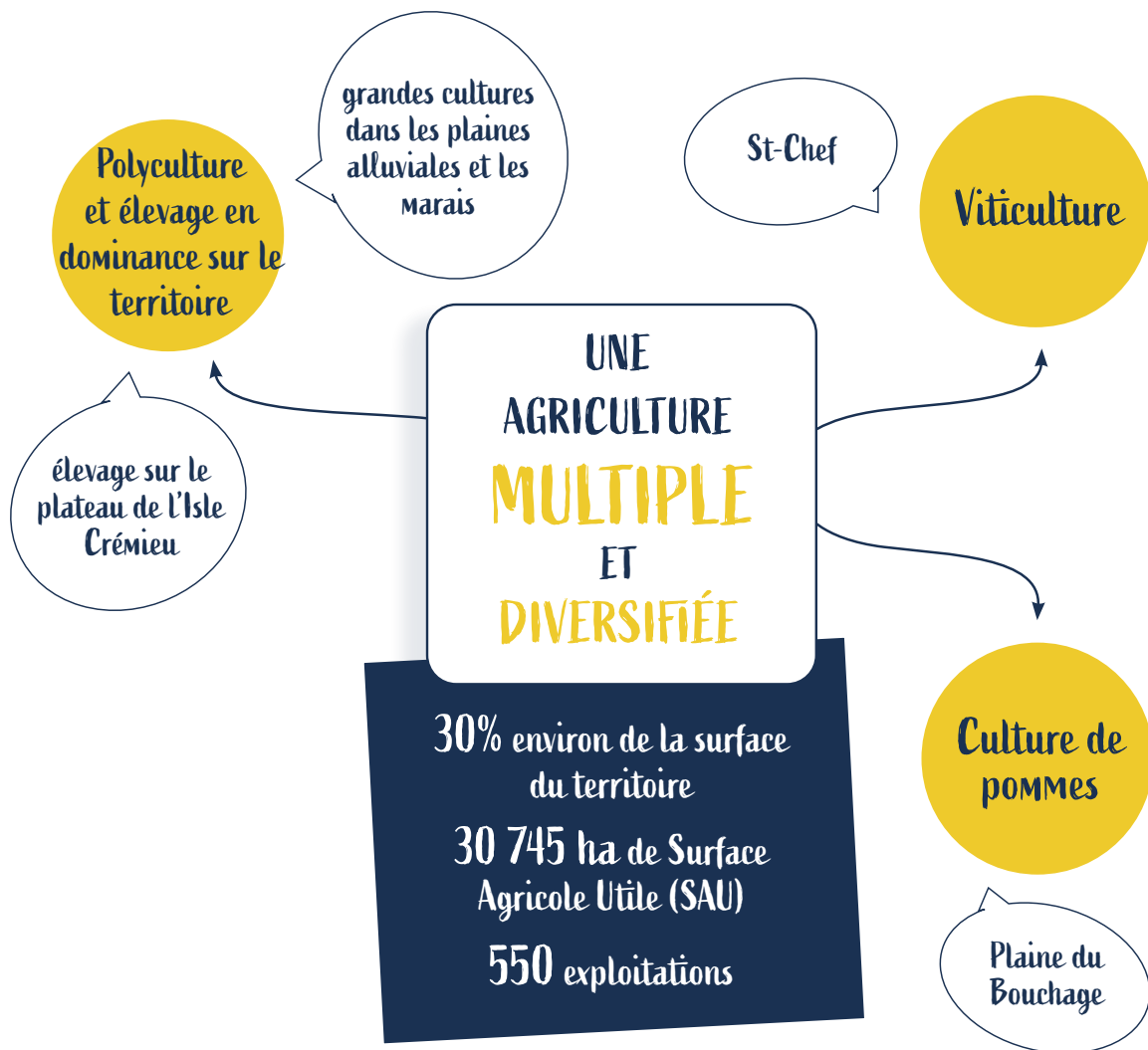
L'économie touristique constitue de fait un réel levier d'entraînement pour l'économie du territoire (nuitées, restauration, achats de produits locaux...).



NOTRE OBSERVATION

3

DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE QUALITÉ AVEC UN FORT POTENTIEL DE VALORISATION EN CIRCUITS COURTS



Si la baisse du nombre d'exploitations est constante et importante depuis 20 ans, la Surface Agricole Utile (SAU) s'est maintenue, témoignant de la hausse des surfaces des exploitations restantes.

L'agriculture biologique progresse (12 % de la SAU en 2020, soit 3 395 ha, ce qui est 40% supérieur à la moyenne nationale – source CRATER). La vente directe est plutôt bien développée par rapport à d'autres territoires.

En 2015, 20 % des exploitations du territoire pratiquaient au moins une activité de diversification liée à la production agricole ou non agricole (gîte, accueil pédagogique etc.).



Inversement, la périurbanisation est également source de nouvelles difficultés avec lesquelles la profession doit conjuguer : consommation foncière (750 ha artificialisés entre 2000 et 2015) spéculation foncière et complexification de l'accès à la terre, précarisation des baux, conflits d'usage, difficultés de circulation des engins agricoles...

L'approbation récente du SCoT Boucle du Rhône porte des obligations de polarisation et densification du développement urbain qui prennent en compte ces difficultés.

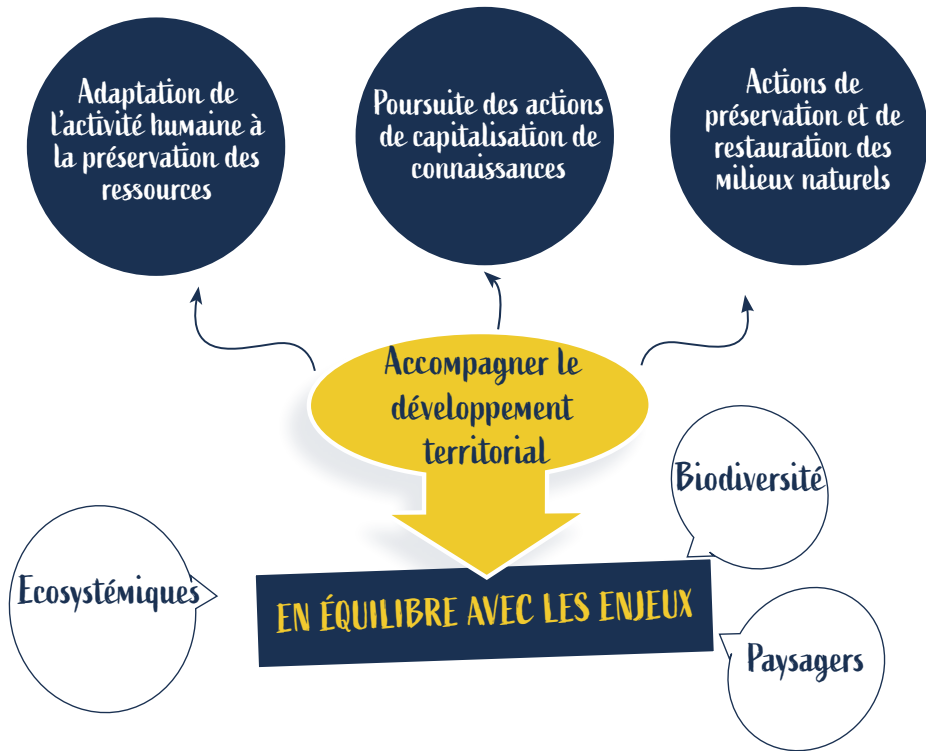


Dans le cadre d'une stratégie alimentaire locale à bâtir, de nouveaux débouchés pourront être proposés dans des conditions d'exploitation inscrites dans les priorités souhaitées par les élus pour le territoire (respect de la biodiversité et de la ressource en eau notamment).

Les productions inscrites dans cette dynamique, au-delà de débouchés garantis, pourront bénéficier de bonification de valeurs, par le biais d'une labellisation par exemple.



4 UN TERRITOIRE RICHE DE SES DIVERSITÉS ARCHITECTURALES ET PATRIMONIALES



L'attractivité du territoire repose pour beaucoup sur la qualité de son cadre de vie, qualité qui pourrait être remise en cause par les formes actuelles du développement urbain (extensions urbaines, artificialisation d'espaces agricoles et naturels, prédominance de la maison individuelle). Il faut donc être vigilantes face aux risques de banalisation paysagère du territoire.

En effet, la poursuite de la périurbanisation s'accompagne de formes urbaines standardisées qui pourraient homogénéiser un territoire riche de ses diversités architecturales et patrimoniales (influences dauphinoises, savoyardes et bugistes) et porter atteinte à son image du territoire et sa valeur touristique.

La poursuite de l'attractivité résidentielle doit également s'accompagner des investissements et renouvellements d'infrastructures et réseaux nécessaires au maintien de la qualité de vie des habitants actuels et futurs : réseaux d'eau potable, traitement des eaux usées, adaptation des axes routiers, création d'offres de mobilité nouvelles en alternative à l'autosolisme...



©Hières-sur-Amby - Didier Jungers





V.

DES ENJEUX LOCAUX MAJEURS QUI ÉMERGENT EN COHÉRENCE

AVEC LE CONTEXTE EXTÉRIEUR

Les enjeux émergent de la confrontation entre l'**horizon 2030** souhaité et l'état des lieux de l'existant. Il s'agit de valoriser les diverses dynamiques (économiques, démographiques...) en maîtrisant les pressions qui peuvent les accompagner (sur le foncier notamment), mobiliser les moyens nécessaires pour ne pas être seulement un territoire qui croît, mais plutôt un territoire qui se développe.

Il convient de **transformer l'action publique** pour couvrir les besoins des habitants en maintenant les équilibres.



A

L'ACCÈS AUX SERVICES EN MILIEU RURAL

Baisse des effectifs de l'administration d'Etat

Perte sèche des services sur le territoire

Compensation modeste avec l'ouverture des espaces France services comme relais de premier niveau

La France a développé, sur son territoire, un **réseau dense de services publics** dont la carte reste principalement le reflet de préoccupations nationales. Cependant, comme les autres pays européens, elle doit adapter cette offre de services publics à des évolutions démographiques différenciées selon les régions, et saisir les opportunités d'amélioration du service et de gains d'efficacité permises par la révolution numérique.



Certains services publics, comme la gendarmerie nationale, les écoles ou la poste, conservent un maillage en milieu rural important, malgré leurs réorganisations. D'autres services publics, comme les préfectures, les trésoreries se sont orientées vers la dématérialisation des procédures, entraînant une diminution des guichets physiques.

Cette évolution crée parfois un sentiment d'abandon, faute d'une évaluation suffisante des publics concernés, parfois très éloignés du numérique.

Monsieur le maire, vous
pourrez voir pour mon
évier bouché?



QUE PEUVENT FAIRE LES TERRITOIRES, LES HABITANTS ET LES ÉLUS, POUR RÉPONDRE À CES NÉCESSITÉS, DANS UN

CONTEXTE DE DIMINUTION DES RESSOURCES ET D'AUGMENTATION DES BESOINS ?

La mobilité et la couverture numérique sont des problématiques qui doivent être appréhendées lorsque l'on parle de proximité et/ou d'accessibilité de services. La desserte numérique du territoire est nécessaire pour garantir sa performance économique, son attractivité résidentielle, mais elle est également essentielle en matière d'équité sociale.

Les principaux services publics (hors écoles et structures petite enfance) et services médicaux ou « institutionnels » restent en périphérie du territoire, ce qui repose le problème de leur accessibilité. **L'égalité d'accès aux services en milieu rural est un enjeu fort**, cela suppose d'identifier les freins pour les lever.

B LA MOBILITÉ

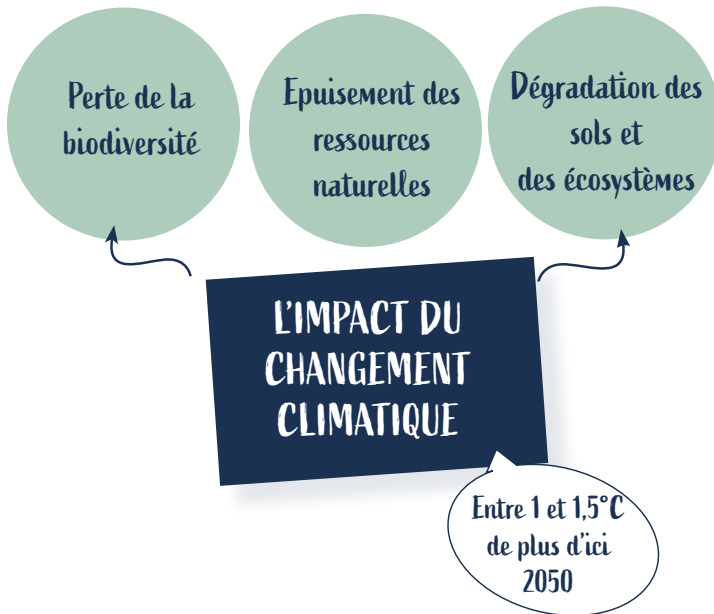
Se déplacer facilement est un élément indispensable à la qualité de vie quotidienne des habitants. La **mobilité** est en effet une condition essentielle d'émancipation et d'accès de plein droit aux notions de liberté et d'égalité qu'elle véhicule, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, aux études, aux activités sportives, culturelles et de loisirs, aux démarches administratives, aux rendez-vous médicaux ou encore aux courses alimentaires.

Être un territoire résilient et compétitif face aux **défis environnementaux et sociétaux à venir** passe donc inévitablement par une politique mobilités ambitieuse et soucieuse de répondre aux besoins des habitants.

Au-delà des solutions physiques à proposer, favoriser l'accès à une information fiable, simple et centralisée, accessible à tous aussi bien de façon numérique que via des relais de proximité (mairies, Espaces France Service) est essentiel. Il en va de la **lutte contre l'isolement et du maintien des liens sociaux** essentiels au bien-être des habitants. Il en va aussi de la lutte contre la vulnérabilité énergétique croissante des ménages face au renchérissement des énergies fossiles ainsi que de la réduction de la production de GES, accélérateurs du changement climatique.



C L'ANTICIPATION ET L'ADAPTATION AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les preuves scientifiques sont sans équivoque : le changement climatique est une menace pour l'humanité et la planète. Le dernier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), publié le 4 avril 2022, montre que les risques climatiques apparaissent plus tôt que prévu, et de manière plus sévère (sécheresse, tempêtes, vagues de chaleur, etc.).

La rénovation des bâtiments, la transition vers les mobilités bas carbone (transports en commun, marche, vélo, covoiturage), la maîtrise de nos productions et nos consommations (d'énergie, de ressource, d'espace...), la gestion des espaces naturels, la sobriété, une alimentation saine issue d'une agriculture durable, sont autant de pistes d'actions pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre et la dégradation de nos écosystèmes.

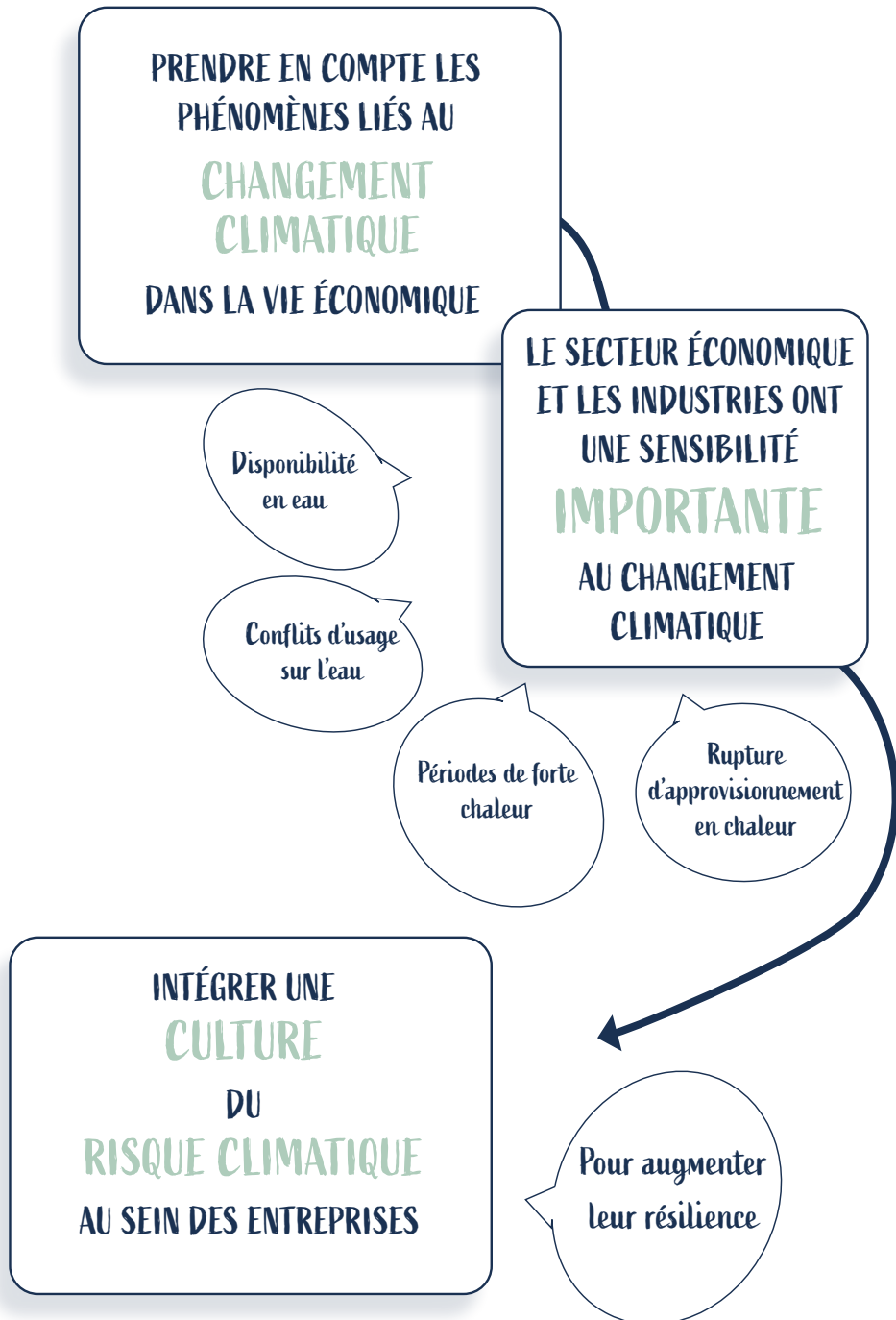
Il revient au territoire de traiter ces champs d'actions par la mise en œuvre de politiques favorables à la lutte contre le changement climatique, répondant aux enjeux plus spécifiques de notre territoire, que sont l'agriculture, l'eau, la population et la préservation du patrimoine. La vulnérabilité du territoire au changement climatique est définie par le croisement entre les effets potentiels du changement climatique et l'impact des différentes activités. Il en est ici ressorti une priorité du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en matière d'adaptation sur cinq secteurs stratégiques prioritaires.

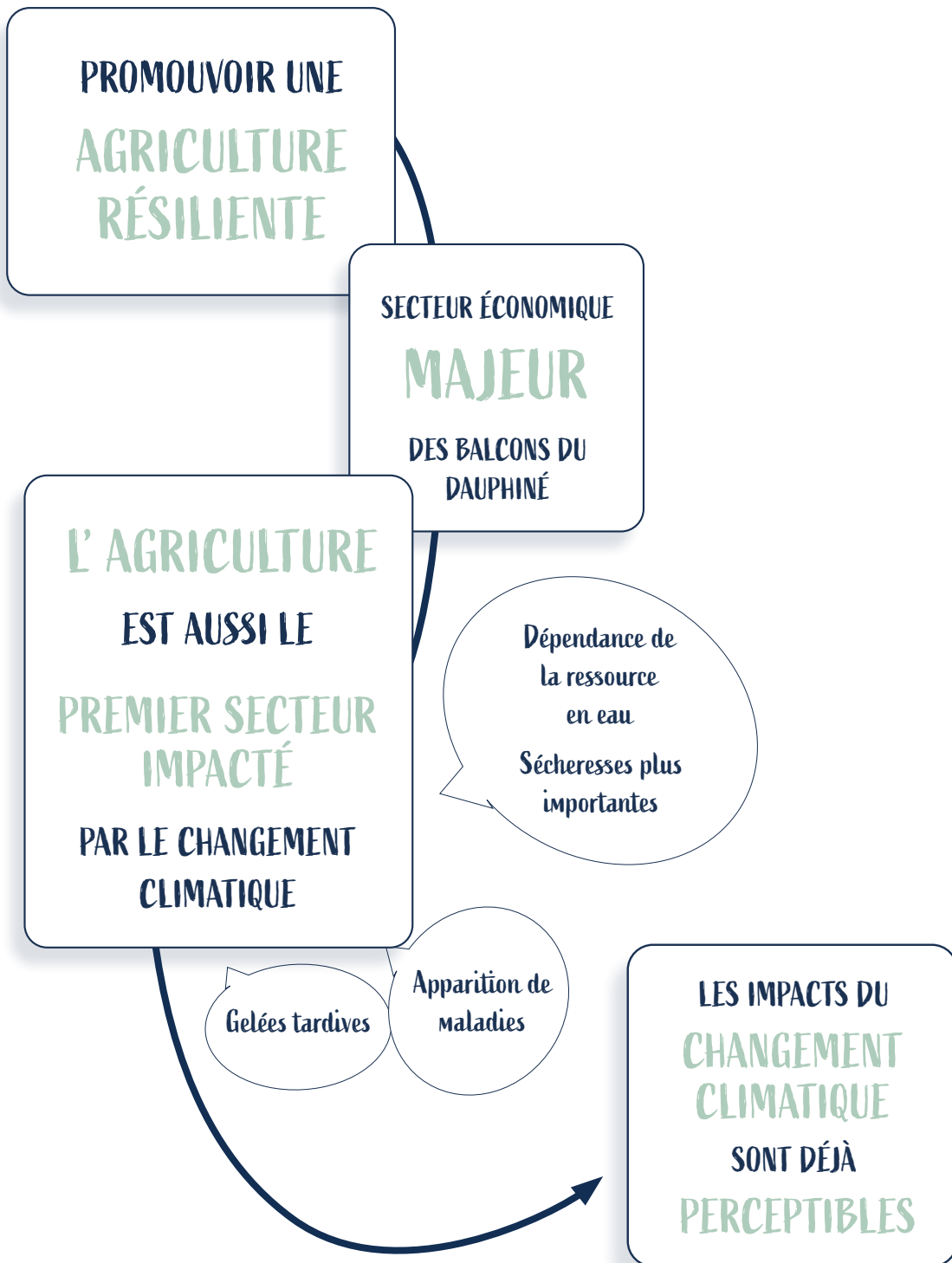


D LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La stratégie vise à améliorer la résilience du territoire face aux conséquences du changement climatique et de ses impacts sur la ressource en eau. Pour cela, la communauté de communes envisage plusieurs axes de progrès :



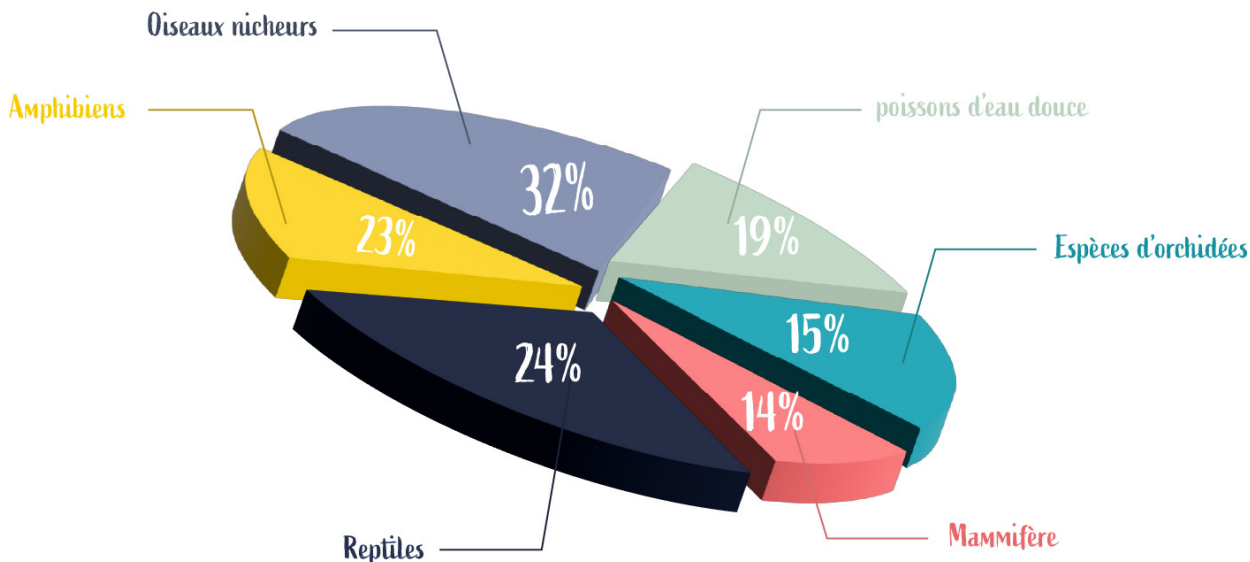






E LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le pourcentage d'espèces menacées de disparition en France métropolitaine



EN FRANCE MÉTROPOLITAINE SELON L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (SOURCE : UICN)

Ces espèces sont **menacées de disparition** sur notre territoire à cause de l'érosion de la biodiversité. Ce constat semble être sans précédent et accéléré. L'origine en est principalement l'augmentation des pressions anthropiques sur près de l'ensemble des milieux et le changement climatique.



Le territoire des Balcons du Dauphiné a une grande responsabilité en matière de biodiversité, relevant une incroyable richesse écologique : à titre d'exemple, il abrite **30 habitats naturels d'intérêt européen**, près de **75 espèces de la directive européenne** « Habitats-Faune-Flore » et **60 espèces de la directive « Oiseaux »**

Ainsi, le site Natura 2000 qu'il accueille est un des premiers sites français du point de vue de la diversité d'espèces et d'habitats naturels d'intérêt européen, alors qu'il n'est que le **262^{ème}** en termes de surface.

Afin de contribuer à répondre à cette perte croissante de biodiversité, une nouvelle stratégie nationale a été adoptée pour les 10 ans à venir. Elle vise un niveau de protection de **30 %** du territoire national, dont un tiers sous protection forte. Le territoire des Balcons du Dauphiné, ensemble du bloc communal, contribue aujourd'hui à un très bon niveau avec **2,6 %** en protection forte (contre **1,8 %** au niveau national) et **23 %** pour l'ensemble des protections. Mais ce travail doit encore se poursuivre.

Par ailleurs, la biodiversité nécessite une prise en compte, au-delà des sites protégés et une intégration dans l'ensemble des espaces, par l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire, à l'image des derniers projets d'aménagement portés par la communauté de communes (ViaRhôna ouest, voie verte...). Enfin, la biodiversité, les écosystèmes naturels et agro-naturels peuvent être considéré comme un véritable atout du territoire, source de résilience dans un contexte de changement climatique et support de développement (tourisme...).



Les questions relatives au foncier et à l'encadrement de son artificialisation dans le contexte de **la loi Climat et Résilience** doit nous interroger sur les stratégies à mettre en place, afin de garantir le développement équilibré du territoire malgré tout.



Chaque orientation est envisagée afin de garantir l'égalité d'accès aux services déployés et de les construire en croisant analyse des besoins et vision à l'horizon 2030.



L'ÉMERGENCE D'UNE
VISION
À L'HORIZON
2030

DONNER DU SENS

RECONNECTER LES
COMMUNES

CONSTRUIRE LE FUTUR

En renforçant l'attractivité du territoire

Un tissu économique diversifié à valoriser

Une identité touristique à renforcer

Une adaptation des industries au changement climatique

Un territoire riche de ses diversités architecturales

Une production agricole à accompagner vers les circuits-court

Pour un développement équilibré du territoire

En structurant une administration qui change d'échelle

En adaptant le budget

En plaçant la coopération au coeur du processus

En plaçant l'élu au centre de la décision

En faisant trouver leur place aux instances

Avec des enjeux majeurs

Préservation de la ressource en eau

Mobilité

Préservation de la biodiversité

Accès aux services en milieu rural

Adaptation et anticipation aux impacts du changement climatique

EN COMPLÉMENT...

Vous trouverez un second document relatif aux engagements de la communauté de communes sous forme d'orientations de politiques publiques thématiques. Elle constitue notre vision à l'échelle de 2030 qui doit répondre à une question fondatrice :

« Quel territoire voulons-nous devenir ? »

Ce ne sera que par une démarche volontariste que nous assumerons le rôle du politique : définir un avenir désirable, orienter le futur par la force du travail et de la détermination.

Enfin, dans un troisième document, vous trouverez également le programme annuel d'actions, qui décline très concrètement les orientations de politiques publiques.

Le résultat donne à voir une ambition et une volonté sans faille pour que notre territoire se développe de manière harmonieuse et équilibrée pour répondre aux besoins de toutes et de tous.



« La politique ne se réduit pas à la gestion, au quotidien, des sociétés humaines, elle consiste à formuler des propositions en fonction des valeurs au nom desquelles des actions doivent être entreprises. Sans cela, elle n'est que bricolage, gesticulation sans perspective et affrontement de petites ambitions personnelles »



Pour un nouvel imaginaire politique